



1 000 manifestants au Puy le 5 mars.

Photo correspondant

Le 5 mars, les confédérations FO et CGT appelaient à manifester dans tout le pays contre la transposition dans la loi de l'accord Medef-CFDT du 11 janvier sur la flexibilité. Le lendemain, le gouvernement doit présenter le projet de loi au Conseil des ministres. Les militants CGT et FO se sont saisis de cet appel, malgré la période de congés scolaires.

CGT et FO dans la rue contre la loi CFDT-Medef-gouvernement sur la flexibilité

Début mai ?

Le gouvernement voudrait aller vite. Le projet de loi transposant l'accord signé le 11 janvier par le patronat et la CFDT, est présenté au Conseil des ministres ce mercredi 6 mars. Le débat à l'Assemblée s'ouvrira début avril en procédure d'urgence. « *Début mai, ce texte sera applicable* », déclare le ministre du Travail, Michel Sapin. Mais, pour le gouvernement, il y a un sérieux problème. La CGT et FO n'ont pas signé l'accord. Des dizaines de milliers de militants de ces deux confédérations viennent d'exprimer dans la rue qu'ils ne voulaient pas du « compromis historique » que le gouvernement et le patronat appelaient de leurs vœux. Cette résistance fragilise tout le dispositif institutionnel. D'autant plus que les mêmes, patrons, gouvernement, avec l'appui de la CFDT, prétendent maintenant qu'il faut attaquer (pardon, « réformer ») une nouvelle fois les retraites pour mieux les sauver ! Un plan Juppé à la puissance deux ! Le gouvernement, affaibli mais tenaillé par les exigences du capital financier, va droit au choc. Pour le conjurer, ils misaient sur un « compromis historique ». Mais pour l'instant, il n'y en a pas.

Yan Legoff

Dans les jours précédents, l'appel commun des confédérations CGT et FO avait été décliné par des appels communs de leurs unions départementales dans des dizaines de départements, et même par des fédérations, des syndicats dans des entreprises. Parmi les slogans entendus, l'un d'eux était particulièrement repris dans la manifestation à Paris, note l'AFP : « *Avec FO et la CGT, sénateurs, députés dites non à l'accord* », et « *Rejet de cet accord, sinon le CDI est mort* ». Les secrétaires généraux de la CGT, Bernard Thibault, et de FO, Jean-Claude Mailly, ont défilé pour la première fois côte à côte.

« UN APPEL SANS PRÉCÉDENT »

« *Un appel commun à une mobilisation de la CGT et de FO est sans précédent* », commente l'AFP. A Lyon, il y avait près de sept mille militants dans la rue. « *Non à toute loi de régression sociale* », affichait la banderole en tête du cortège. Parmi les manifestants, il y avait ceux de Renault véhicules industriels portant une pancarte dénonçant « *L'accord de la honte* ». Il y avait aussi près de 5 000 militants à Toulouse derrière une banderole dénonçant « *l'accord scélérat du 11 janvier* ». Ils étaient aussi 3 000 à Mans, qui scandaient : « *Flexibilité, compétitivité, mobilité, non, non, non* », « *Mon Code du travail, j'y tiens* ». A Marseille, ils étaient aussi des milliers derrière une banderole proclamant « *Non à l'ANI (accord national interprofessionnel — NDLR)*

minoritaire, non à la casse du Code du travail... Certains commentateurs, ces derniers jours, s'étaient pourtant évertués à qualifier de purement « *conjoncturelle* » cette alliance entre les confédérations ouvrières CGT et FO contre la dérégulation, minimisant la « *fracture* » opérée avec la CFDT. Il est clair que les militants, à l'inverse, y ont vu un point d'appui important qui comptera y compris dans d'autres combats qui s'annoncent, en particulier pour défendre les retraites auxquelles le gouvernement veut s'attaquer.

LA CFDT SE DÉVOILE

Cet « *accord de la honte* » sur la flexibilité, la CFDT l'a non seulement signé, mais elle a tenté piteusement de se justifier. Dans un questionnaire en cinq points intitulé « *Quel salarié êtes-vous ?* », elle commente ainsi les mauvaises réponses : « *Vous pourriez être tentés d'aller manifester contre l'accord (...). C'est dommage pour vous, vous êtes victimes d'une vaste opération d'intox visant à faire croire qu'il suffit de s'opposer et de ne rien négocier pour faire progresser vos droits.* » « *Faire progresser vos droits* » ? A la question : « *Demain, votre employeur pourra demander aux syndicats de négocier un accord pour deux ans, le temps que la situation s'améliore. Un effort sera demandé à chacun* », la « *bonne* » réponse est, selon le questionnaire de la CFDT : « *La priorité, c'est de maintenir l'emploi.* » Ceux qui seraient tentés de répondre aux patrons de Total, Sanofi, Renault ou PSA : « *C'est du chantage* » ou « *c'est de la destruction organisée des droits* », n'auraient rien compris...

Y. L. ■

ÉCLAIRAGE

Ce que permet l'accord Medef-CFDT repris par le projet de loi du gouvernement

■ MOBILITÉ OU VIRÉ

Les salariés pourront être licenciés pour motif personnel en cas de refus de mobilité.

■ GÉNÉRALISATION DU CHANTAGE À L'EMPLOI

Les salariés qui refusent l'application d'un accord collectif de baisse de salaires ou d'augmentation du temps de travail seront licenciés pour motif économique individuel. Le motif du licenciement sera inattaquable.

■ LES LICENCIEMENTS FACILITÉS

Le patronat pourra décider de la procédure de licenciement et du contenu du plan social par simple accord d'entreprise. Il pourra licencier plus facilement et plus rapidement.

■ LES PATRONS À L'ABRI DES JUGES

Les possibilités de recours juridiques des salariés seront limitées dans le montant et dans la durée. Pour la contestation des licenciements au conseil des prud'hommes, la durée de recours juridique sera réduite de 5 ans à 24 ou 36 mois.



Les militants y ont vu un important point d'appui qui comptera, y compris dans d'autres combats qui s'annoncent, en particulier pour défendre les retraites.

Photo AFP

“Démocratie sociale” ? En fait, colégislation...

Daniel Shapira

A la veille du Conseil des ministres du 6 mars qui doit adopter le projet de flexibilité, les déclarations se sont multipliées de toutes parts pour que l'accord signé le 11 janvier entre le patronat et la CFDT soit préservé à la lettre.

Dès la publication du projet de loi gouvernemental, le Medef, dans un communiqué du 11 février, avait donné le ton en écrivant : « Alors que le gouvernement a rendu public l'avant-projet de loi transmis ce jour au Conseil d'Etat, le Medef constate que l'essentiel des dispositions concernant l'emploi et le marché du travail trouvent à ce stade une traduction satisfaisante. Il appelle à ce que cet équilibre soit préservé tout au long de sa discussion au Parlement.

Il était crucial que les nouvelles procédures permettant aux entreprises de s'adapter, en particulier les accords de maintien dans l'emploi et les plans de sauvegarde de l'emploi, traduisent fidèlement les objectifs de l'accord en matière de délai, de flexibilité et de sécurité pour les entreprises comme pour les salariés. Le texte élaboré à ce jour y répond de manière satisfaisante. »

Et Laurence Parisot, la présidente du Medef, ajoutait : « Nous souhaitons que la loi traduise pleinement la lettre et l'esprit de l'accord du 11 janvier. Nous appelons le gouvernement et le Parlement à respecter cette nouvelle étape de démocratie sociale. »

Lundi 4 mars, François Hollande, en visite à Blois, a précisé : « J'ai bon espoir qu'à la fin du mois d'avril, au début du mois de mai, ce qu'on appelait l'accord entre les partenaires sociaux va devenir la loi de la République. »

La veille, le 3 mars, cent parlementaires du PS — parmi lesquels les présidents des commissions de l'Assemblée nationale (et notamment l'ancienne ministre Elisabeth Guigou) et également d'autres députés tels Patrick Mennucci ou Jean-Marie Le Guen — ont lancé un appel « pour une nouvelle démocratie sociale ».

Démocratie sociale ? Le terme est mis à toutes les sauces dans cet appel. On y lit d'emblée :



Laurence Parisot, la présidente du Medef, et François Hollande.

“Nous devons dépasser les débats du XX^e siècle entre lutte des classes et compromis réformiste (...). Pour retrouver sa place dans la mondialisation, l'Europe doit inventer un nouveau modèle fondé sur la coopération”

Appel de cent parlementaires du PS

« L'accord sur l'emploi conclu le 11 janvier entre les partenaires sociaux marque une nouvelle ère pour le dialogue social en France. Grâce à cette méthode, la démocratie s'enrichit de la participation des acteurs sociaux à notre objectif commun de lutte contre le chômage. Parle-

mentaires de la majorité, nous soutenons cette méthode parce qu'elle donne enfin une chance à la démocratie sociale dans notre pays. »

Et après cette introduction, l'appel des cent parlementaires PS en vient à l'essentiel : « Cet accord marque la naissance d'un nouveau modèle social. Nous devons dépasser les débats du XX^e siècle entre lutte des classes et compromis réformiste (...). Pour retrouver sa place dans la mondialisation, l'Europe doit inventer un nouveau modèle fondé sur la coopération. »

La « coopération », contre la lutte des classes, et contre la négociation. Voilà le modèle de ces cent parlementaires.

En guise de « démocratie sociale », il s'agit pour eux de considérer les syndicats comme des colégislateurs, « coopérant » à l'élaboration de la loi.

Mais... Tout n'est pas si simple.

Car ces cent parlementaires indiquent dans leur conclusion : « Ce virage n'est pas sans risques sociaux et politiques. Notre pays est-il prêt pour un tel changement ? » Les cent parlementaires PS savent en effet que la non-signature de la CGT et de FO n'a pas rendu possible le « compromis historique » qu'appelaient de ses vœux François Hollande. Et c'est là l'importance de la journée du 5 mars. ■

ÉDITORIAL

L'inquiétude du “journaliste social”

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

“L'Europe est condamnée au chômage de masse.» Ce verdict brutal est assené par *Le Monde*, pour qui, même si la situation économique s'améliorait, le « stock de demandeurs d'emploi quasi incompressible » — on appréciera l'élégance de la formule — pourrait frôler les 10 % en France, en Espagne, en Italie. Cela en raison « d'un coût du travail trop élevé ». La solution, on la devine : un « modèle de flexisécurité favorisant embauches et licenciements »... Favoriser les licenciements pour réduire le chômage... C'est la logique d'un système capitaliste en décomposition pour qui « la crise » pourrait être surmontée en laissant un salarié sur dix sur le carreau... Tu parles !

Michel Noblecourt, « journaliste social » au *Monde*, est inquiet. Est-ce cette annonce d'un chômage élevé et incompressible qui l'émeut ? Pas du tout. Ce qui l'inquiète, et motive son article à la veille du 5 mars, c'est l'appel à la mobilisation lancé en commun dans lequel « CGT et FO expriment un même rejet de la flexibilité partagé depuis longtemps et de la démarche de démocratie sociale (compromis historique — NDR) de François Hollande ».

Certes, Noblecourt cherche à se rassurer : cet appel commun « a tous les traits d'une unité contre nature ». D'ailleurs, il en est sûr, « la CGT ne veut couper les ponts ni avec le gouvernement ni avec la CFDT ». Il n'empêche... sous la plume du « journaliste social » perce l'angoisse du partisan de toujours de l'intégration syndicale, rebaptisée « compromis historique » par François Hollande.

Car Noblecourt le sait : du point de vue de la classe ouvrière, l'appel au 5 mars n'a rien de contre-nature. Il est même conforme à leur nature que deux confédérations, issues du même mouvement historique qui a vu se constituer le syndicalisme ouvrier dans notre pays, agissent en commun contre une loi scélérate qui veut démanteler le Code du travail et remettre en cause les prérogatives des syndicats.

C'est pourquoi, au-delà du 5 mars, et face à un gouvernement qui réaffirme ce jour même sa volonté de passer en force, l'unité contre la loi de transposition de l'accord Medef-CFDT peut et doit se renforcer.

C'est toute la question de l'indépendance du mouvement ouvrier, refusant de se soumettre aux diktats de l'Union européenne et à ses exigences de flexibilité relayées par le gouvernement Hollande-Ayrault, qui est ici posée. Car la voie de l'action, dans l'unité des organisations ouvrières indépendantes, est la seule possible, sauf à être condamnés à l'avenir de misère, de désolation et de destruction que veulent imposer l'Union européenne et les gouvernements de toutes couleurs politiques qui appliquent ses plans et directives.

Cette question est à l'ordre du jour d'un bout à l'autre du continent. « La nationalisation ou la mort », proclamaient la semaine dernière les banderoles des dizaines de milliers de manifestants bulgares protestant contre la privatisation de l'énergie dans ce pays, le plus pauvre de l'Union européenne, dont la mobilisation a entraîné la chute du gouvernement présidé par un ancien dignitaire du régime stalinien reconverti aux délices de l'économie de marché. « *Dehors la troïka et ses plans !* », ont crié ce week-end plus d'un million de manifestants au Portugal.

L'indépendance des organisations ouvrières, refusant toute allégeance aux plans dictés par l'Union européenne et par les différents gouvernements : cette question sera au centre de la conférence ouvrière européenne qui s'ouvrira à Tarragone le 15 mars prochain.

Repères

Qui a inspiré l'accord Medef-CFDT du 11 janvier sur la flexibilité ?

1.- Les marchés financiers

Le 20 février dernier, l'agence de notation financière américaine Standard & Poor's adresse ses félicitations au gouvernement français.

Dans un rapport, elle estime que « pour la première fois depuis de nombreuses années, les mesures pour augmenter la compétitivité des entreprises françaises constituent une priorité politique ». En particulier, ajoute-t-elle, « la proposition de réforme du marché du travail, qui doit encore devenir une loi, devrait aider les employeurs à mieux adapter les coûts salariaux à la conjoncture internationale. »

2.- Le Fonds monétaire international

Rapport du FMI sur la France, 21 décembre 2012 : « La clé (...) réside dans l'amélioration du marché du travail (...). Les discussions en cours entre les partenaires sociaux créent une occasion unique d'atteindre la masse critique nécessaire de réformes. »

3.- L'Union européenne

Recommandation du Conseil européen à la France, 10 juillet 2012 : « Introduire des réformes approfondies pour combattre la segmentation du marché

du travail, en révisant certains aspects de la législation sur la protection de l'emploi concernant en particulier ceux relatifs aux licenciements, en concertation avec les partenaires sociaux. »

4.- Le gouvernement

Document d'orientation remis par le ministre du Travail, Michel Sapin, au début des négociations (7 septembre 2012) : « Les marges d'adaptation des entreprises pour développer ou préserver l'activité et l'emploi, face aux mutations qui s'accroissent dans un contexte de concurrence internationale renforcée (...), sont particulièrement utiles pour surmonter les chocs conjoncturels. »

Chronique

POLITIQUE

Lettres de cadrage
du Premier ministreLe gouvernement
prépare une cure
d'austérité
sans précédent

Laurence Fayard

« L'exécutif prépare une nouvelle cure d'austérité pour 2014 », titre un article du journal *Le Monde* (5 mars).

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, devrait en effet, d'ici à quelques jours, adresser à ses ministres une « lettre de cadrage » entièrement consacrée à une réduction sans précédent des déficits publics. Ce document indiquera les orientations du budget triennal 2014-2016. Des coupes plus drastiques que jamais, et pour cause ! Le budget triennal découle de la loi organique adoptée fin octobre 2012 et transposant le traité européen TSCG en droit français. Cette loi organique met notamment en œuvre la « règle d'or » prévue par le traité. Conséquence, selon *Le Monde*, il faudrait réaliser « des économies nettement supérieures aux deux milliards d'euros du "surgel" de crédits annoncé pour 2013 par le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac ». Et de préciser : « L'effort d'économies en 2014 pourrait même être de l'ordre de 4 milliards d'euros. »

« Une manière, probablement, de rassurer la Commission européenne », souligne le quotidien. *Le Monde* rappelle que les deux milliards du « surgel » s'ajoutent aux 6,5 milliards d'euros de crédits déjà gelés. Selon un conseiller du ministère des Finances, « Bercy a fixé un surgel tout en sachant qu'il serait extraordinairement difficile, voire impossible à respecter. Sauf, bien sûr, à ce que l'Etat recoure de plus en plus au procédé, pas très sain, des reports de charges. »

Après réception de la lettre de cadrage, les ministères et les ministres eux-mêmes devraient donc proposer à Bercy de nouvelles coupes dans leurs budgets, en particulier sur leurs crédits de fonctionnement et d'investissement. Jean-Marc Ayrault a annoncé qu'il arrêterait les plafonds de crédits et d'emplois pour les années 2014, 2015 et 2016 avant le débat d'orientation des finances publiques prévu à l'Assemblée nationale en juillet. « On est à l'os », souligne le conseiller cité par *Le Monde*, ajoutant que « c'est aux moyens d'assurer les missions de service public » que l'on touche. Craignant la colère des agents et de leurs organisations, les ministres hésiteraient à toucher aux mesures catégorielles, suggérant de s'en prendre aux dépenses de la protection sociale !

Retraites : le gouvernement ouvre
« un chantier explosif »

C'est « l'une des grandes réformes structurelles exigées par Bruxelles », écrit *Le Parisien*, mais aussi, « un chantier explosif »... Après avoir offert 20 milliards d'euros par an de crédit d'impôts aux patrons, le gouvernement présente la facture aux travailleurs. Devançant les exigences du Medef, il n'est pas au bout de ses peines. L'axe constitué par la CGT et FO contre le projet de loi sur la flexibilité peut être un point d'appui décisif dans les combats qui s'annoncent.

Yan Legoff

Le Premier ministre a mis en place, le 27 février, une « commission pour l'avenir des retraites », composée d'une dizaine d'experts. L'objectif est « d'identifier les différentes pistes de réforme permettant d'assurer l'équilibre des régimes de retraites à court, moyen et long terme » afin de « préparer la concertation et les décisions ».

Cette commission doit rendre son rapport d'ici au mois de juin. Jean-Marc Ayrault, dans la lettre de mission qu'il a adressée à sa présidente, reste très évasif sur le contour de la future réforme. Cette prudence tranche avec les déclarations tonitruantes de responsables du PS qui ont immédiatement suivi, dans une sorte de surenchère.

Le secrétaire national du PS en charge des retraites, le député Pascal Terrasse, voudrait que « l'augmentation (des retraites en dessous de 1 500 euros) ne (soit) plus indexée sur l'inflation comme aujourd'hui ». Ce qui signifierait une perte massive de pouvoir d'achat. « Travailler au-delà de 62 ans est inévitable »,

dit-il, en préconisant également de basculer dans le régime général tous les travailleurs du secteur public embauchés à l'avenir.

«JUSQU'À 64 OU 66 ANS»
(LE DÉPUTÉ PS LE GUEN)

Dans *Le Figaro* (4 mars), le député PS Jean-Marie Le Guen préconise à son tour « le passage à 62 ans de l'âge de départ à la retraite dès 2015 ». Il a même soutenu que « l'activité pourrait continuer jusqu'à 64 ou 66 ans » grâce au travail à temps partiel. Il propose aussi d'ouvrir une négociation de deux ans pour le passage à un système unique de retraites par points, en pulvérisant au passage le statut de la fonction publique.

Même Henri Emmanuelli, pourtant classé à gauche dans le PS, déclare le 26 février dans les couloirs de l'Assemblée : « La biologie fait qu'il faut quand même se poser la question de la durée de cotisation. Je vois des gens qui auront passé plus de temps en retraite que dans la vie active. C'est une situation qui ne peut perdurer. » Une telle outrance et une telle provocation ne peuvent que

ravir la présidente du Medef, Laurence Parisot. Elle rappelle, dans le journal *Le Monde* (1^{er} mars), les exigences du patronat : « A l'horizon 2040, il faudra sans doute relever à 67 ans l'âge légal. » Selon elle, la durée de cotisation « pourrait passer en 2020 à 43 annuités ».

PAS SI SIMPLE...

L'éditorialiste du *Figaro* (4 mars) a beau jeu d'ironiser : « Une corvée de plus pour François Hollande qui devra bien se résoudre, à un moment, à expliquer pourquoi, après avoir autant combattu Sarkozy, il se résout à pratiquer la même politique. » « Ce qui ne sera pas forcément le plus simple », ajoute le journal. Pas si simple, en effet.

C'est une chose de convoquer des experts complaisants pour préparer une « concertation » dans deux mois, ou de promettre, dans les colonnes des journaux, par députés interposés, de lancer des bombes atomiques sur les régimes de retraite, en surpassant les intentions du plan Juppé de 1995. Mais le gouvernement sait pertinemment que, durant ces dernières décennies, c'est

pour la défense des retraites que se sont déroulées les plus grandes mobilisations de la classe ouvrière française.

Il faudrait au gouvernement sceller un sacré « compromis historique » pour parvenir à ses fins, intégrant au premier chef la CGT et la CGT-Force ouvrière. Mais, même pour son projet de loi sur la flexibilité transposant l'accord Medef-CFDT, le gouvernement n'y est pas parvenu.

La bonne volonté de la CFDT lui est sans doute acquise, mais sur les retraites, elle ne suffira certainement pas. « L'influence de la CFDT ne sera pas négligeable, mais devra s'arrêter là où la CGT et FO refuseront d'aller, commente le journal *Sud-Ouest* (28 février), à propos de la réforme des retraites en préparation. Il semble impossible que cette réforme puisse ne s'appuyer que sur la CFDT et ses alliés (CFTC et CGC), comme ce fut le cas pour la réforme du marché du travail. »

Décidemment, et fort heureusement, pas si simple, pour le gouvernement...

URGENCES HOSPITALIÈRES

Dans tout le pays, la question des urgences est devenue une question cruciale, parce que ces services constituent le principal point d'accès à l'hôpital.

En quelques semaines, on a ainsi appris la démission du chef du service des urgences de l'hôpital de Roubaix, la menace de démission de vingt-trois urgentistes de Grenoble. La semaine dernière, *Informations ouvrières* a publié l'adresse de médecins urgentistes de Paris demandant au ministre de la Santé le maintien du service des urgences de l'Hôtel-Dieu.

Tous ces médecins n'en peuvent plus de constater qu'ils n'ont pas les moyens de soigner les malades.

À Grenoble, l'unité des personnels hospitaliers et des médecins a contraint la direction de l'hôpital à répondre au moins partiellement à leurs exigences, comme l'explique ce communiqué commun du syndicat CGT du CHU, de l'union départementale CGT, du syndicat national FO des médecins hospitaliers (SNMH), du groupement départemental Santé FO et de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF).



Photo DR

Les personnels et les médecins
hospitaliers de Grenoble, unis,
obtiennent satisfaction

COMMUNIQUÉ CGT, FO, AMUF

« Sous la menace de démission de vingt-trois médecins, soutenus par les personnels et les syndicats, la direction du CHU de Grenoble s'est engagée dans un protocole notamment pour :

- la création d'une troisième ligne de garde, ce qui entraîne le recrutement de huit urgentistes ;
- la réalisation de travaux dès 2013 et l'établissement de plans à plus long terme ;
- la mise en place d'une cellule de placement des patients des urgences ;
- la définition des conditions de fonctionnement d'une unité post-urgences pour l'hiver prochain ;
- l'établissement d'un plan d'investissement matériel.

Nos syndicats prennent acte de ces engagements et seront vigilants quant à leur réalisation. Nos syndicats demandent dans l'immédiat une rencontre avec la direction pour connaître en particulier l'échéancier et les modalités de mise en place de la promesse faite de lits (35) dans des chambres et non des "lits-couloir" avant la fin de l'année.

Pour nos organisations, il n'est pas question que ces postes et ces lits soient attribués au détriment d'autres activités du CHU. Il est en effet aujourd'hui impossible de diminuer l'effectif d'un service sans mettre en danger les malades et les personnels.

Pour de bonnes conditions de travail et d'accueil des patients, la création de postes de médecins est indissociable de la création de lits et de postes non médicaux.

La création de services de soins de courte durée, notamment à orientation gériatrique, avec les moyens nécessaires, apparaît en bonne place sur la liste des priorités.

Les places de réanimation, de neurologie, de pneumologie, de cardiologie, de chirurgie, etc. manquent et apparaissent comme autant de nécessités.

- Plus un seul service ne doit fermer !
- Pas un seul poste ne doit être supprimé !
- Embauche de tous les personnels nécessaires ! »

Grenoble, le lundi 4 mars 2013

Enseignement supérieur et recherche

Les organisations syndicales FSU, CGT, FO, Solidaires (1), ainsi que SLR, SLU, exigent l'abandon du projet de loi Fioraso

Communiqué du 25 février 2013 (extraits)

Un projet de loi ESR (2) toujours inacceptable

Le projet de loi sur l'ESR n'apporte pas la rupture attendue avec la loi LRU et la loi pacte pour la recherche. Pire, certains aspects pourraient être aggravés (...).

Les organisations soussignées (...) veulent une véritable rupture avec les politiques précédentes (...).

Elles exigent l'abrogation des lois pacte recherche et LRU.

Elles exigent l'abandon de l'actuel projet de loi, ainsi que l'ouverture d'une véritable négociation pour une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, leurs personnels doivent pouvoir remplir leurs missions fondamentales de formation et de recherche au bénéfice de tous.

(1) Dont : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP), CGT (SNTRS, CGT INRA, FERC Sup), FO (SNPREES-FO), Solidaires (SUD Recherche EPST, SUD Education, Solidaires Etudiants).

(2) Enseignement supérieur et recherche.

Tribune

“La loi LRU a mené les universités, la recherche au bord du gouffre. La nouvelle loi Fioraso ne peut conduire qu'aux mêmes résultats”

Jean-Luc Widiez, syndicaliste Recherche

Le ministère de la Recherche vient de rendre publique la version définitive du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (projet de loi Fioraso). Loin de répondre aux attentes suscitées par le changement de gouvernement parmi les chercheurs et les personnels (titulaires et précaires) des universités et des organismes de recherche, ce projet de loi ne change que très marginalement la loi dite « libertés et responsabilités des universités » (LRU) mise en place par le gouvernement Sarkozy et qui est une catastrophe pour l'enseignement supérieur et la recherche (déficit de plusieurs universités qui sont au bord de la faillite).

Les personnels attendaient une rupture franche avec la politique antérieure, se traduisant en premier lieu par l'abrogation de la LRU et de toutes les structures qui en découlent (comme l'Agence nationale de la recherche, ANR). En effet, les organismes de recherche sont maintenant financés en grande partie par l'ANR sur la base de projets (évalués par la même agence) et qui ont une durée limitée à 4 ou 5 ans. Cette pratique engendre une très forte précarité dans les unités depuis la mise en place de la LRU. Sous le prétexte de la crise et des déficits, le nouveau gouvernement ne change pratiquement rien à cette orientation. Que l'on en juge :

— **L'ANR garde son rôle**. La recherche sur projet, génératrice de précarité, continuera à dominer, au détriment d'une recherche basée sur des ressources pérennes.

— **La LRU est maintenue** : les responsabilités et compétences élargies des universités consacrent l'abandon par l'Etat de sa responsabilité en termes de masse salariale et d'emplois.



Geneviève Fioraso.

La masse salariale reste toujours gérée par les universités, dont beaucoup sont maintenant en déficit chronique et dans l'obligation de geler de nombreux emplois.

— **Le transfert vers le secteur privé devient la mission centrale** assignée à la recherche dans le but mensonger de relancer l'économie du pays (quand l'on connaît la porosité des entreprises au capital international, on a parfois des surprises quant aux aides apportées aux entreprises « françaises » qui peuvent, du jour au lendemain, passer sous le contrôle financier de fonds d'investissements divers et variés !) Et dans le même temps, des entreprises privées sacrifient des pans entiers de leur recherche au détriment de l'emploi (voir la lutte des chercheurs de Sanofi, à Toulouse).

“CE TEXTE EST INACCEPTABLE, IL DOIT ÊTRE ABANDONNÉ”

La nouvelle loi maintient et renforce le regroupement des universités dans un nombre restreint de grandes structures locales ou régio-

nales appelées « communautés scientifiques ». Ces communautés devraient négocier avec l'Etat et les régions des « contrats de sites », dans lesquels seraient inclus les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA...). En lien avec l'acte III de la décentralisation, c'est la voie ouverte à la régionalisation de la recherche et à la liquidation des organismes nationaux de recherche et des statuts nationaux de leurs personnels (on peut faire ici le lien avec le développement des agents sous statuts précaires, comme les CDD de missions).

Enfin, la loi ne comporte aucun volet de programmation (volet financier et budgétaire). Toujours sous le prétexte de l'austérité, l'amélioration des déroulements de carrières, l'augmentation des moyens et les créations de postes de titulaires sont renvoyées à un avenir plus qu'incertain. Ce renoncement au statut de titulaires et ce développement de la précarité frappent en premier lieu les milliers d'agents en CDD embauchés sur des appels à projets.

La loi LRU du gouvernement Sarkozy a mené les universités et les organismes de recherche au bord du gouffre. La nouvelle loi Fioraso, qui ne change pas radicalement les anciennes orientations, ne peut conduire qu'aux mêmes résultats. Ce texte est inacceptable, il doit être abandonné et il doit laisser place à de véritables négociations avec les organisations syndicales représentatives du personnel. C'est la demande de nombreux syndicats du supérieur et des organismes de recherche. L'issue à la crise n'est pas dans la recherche d'une politique proche des anciennes orientations, mais dans une rupture nette et franche avec les politiques menées par la droite au nom de ses soutiens au capital. Cela vaut pour tous les secteurs de notre économie donc aussi pour l'Université et la recherche. ■

Projet de loi Peillon de refondation de l'école

Crise dans le Front de gauche à quelques jours du débat à l'Assemblée nationale

Laurence Fayard

L'ouverture dans quelques jours, le 11 mars, de l'examen du projet de loi Peillon de refondation de l'école à l'Assemblée nationale, exacerbe la crise au sein du PS, mais aussi du Front de gauche.



André Chassaigne.

Le 26 février, le chef de file des députés du Front de gauche, André Chassaigne, a en effet déclaré : « On ne s'y opposera pas. Notre vote favorable ou d'abstention sera fonction des débats, des amendements, des avancées qu'on pourra avoir sur ce texte. » Et de saluer « une volonté nouvelle pour développer l'Education nationale dans notre pays ».

Ces déclarations ont suscité des remous au sein même du Front de gauche. Le Parti de gauche a rendu public un communiqué dans lequel il « se dissocie de l'annonce solitaire d'André Chassaigne favorable à la prochaine loi d'orientation scolaire (...). André Chassaigne va même jusqu'à présenter cette loi comme “volontariste” alors qu'elle est celle de tous les renoncements. » Dans le même temps, il se prononce pour « un tout autre projet de loi » qui « rompt avec les pré-supposés libéraux d'égalité des chances et de socle commun de la loi Peillon ». On ne peut que partager l'opposition au « socle commun » contre lequel nous nous sommes prononcés à de nombreuses reprises dans ces colonnes. Mais pourquoi ne pas prendre position dans ce communiqué contre

ce qui constitue le cœur du projet de loi : la fin de l'Education nationale, la territorialisation de l'école inscrite dans le « projet éducatif territorial » ainsi que dans la régionalisation de l'orientation et de la formation professionnelle ?

Le 2 mars, André Chassaigne publie à son tour un communiqué dans lequel il persiste et signe en réaffirmant notamment : « J'ai précisé que notre vote serait fonction des débats, des amendements, des avancées qu'on pourra avoir sur ce texte et qu'une décision de votre contre, prise a priori n'avait pas été retenue. »

Au même moment, du côté du PS, Martine Aubry, maire de Lille, serait à son tour sur le point de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : « Selon un de ses proches, Martine Aubry devrait finalement choisir la rentrée 2014 plutôt que celle de 2013 (...). Reste désormais à Vincent Peillon à espérer que Bertrand Delanöe, confronté à une violente colère des enseignants, ne (l') imite pas à Paris (lu sur “Actu Match”, 28 février). » A suivre... ■



Communiqué de Gérard Schivardi, maire de Mailhac, secrétaire national du POI (extraits)

“Pour le retrait du décret Peillon et l'abandon de sa réforme”

La campagne de propagande du ministre Peillon dans les départements pour tenter de convaincre les maires des bienfaits de sa loi de refondation de l'école et de son premier décret sur les rythmes scolaires se heurte à une résistance grandissante (...).

Comme, par exemple, dans l'Indre, où le président de l'Association des maires de ce département indique à la presse ce 28 février que « 90 % des maires du département refusent d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée » (...).

C'est pourquoi le conseil municipal de Mailhac a délibéré à l'unanimité le 12 février dernier :

“Considérant que le décret transfère sur les communes des responsabilités attribuées à l'Etat par la Constitution française,

— Considérant qu'un tel transfert représente une charge budgétaire très lourde autant qu'indue pour la commune,

— Considérant que l'organisation de rythmes scolaires prévue par le décret représente un recul concernant l'égalité devant l'instruction avec la mise en place d'un projet éducatif local différent d'une commune à l'autre et qui remet en cause :

- la séparation enseignement et périscolaire,
- le caractère national de l'école publique,
- la gratuité,

— Considérant qu'il ne revient pas aux élus locaux de se substituer à l'Etat concernant l'Education nationale, Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

— Estime que ce décret ne va pas dans l'intérêt des enfants et qu'il doit être purement et simplement abandonné,

— S'oppose radicalement au cadre d'un projet éducatif territorial et se prononce sans nuance pour l'école de la République obligatoire, laïque, gratuite et nationale, garantissant à tous les enfants, où qu'ils habitent, les mêmes enseignements dispensés par des enseignants dont les qualifications sont pour tous garantis par des diplômes nationaux (...),

— Décide en conséquence de ne pas mettre en application le décret ministériel sur les rythmes scolaires (...).”

J'appelle tous mes collègues à refuser l'éclatement de l'école laïque et à refuser de mettre en place la réforme Peillon lors de la prochaine rentrée scolaire. »

Saint-Cyr-l'École et Achères (Yvelines)

Grève sur des chantiers de construction

Contribution d'un militant CGT SOGEA Ile-de-France

Lancée fin janvier, une grève s'est déroulée sur de grands chantiers de génie civil de construction de centres d'épuration des eaux.

Nous demandons une prime de site qui concerne deux grands chantiers d'Ile-de-France (SOGEA, GTM) au démarrage des chantiers. Nous réclamions aussi une négociation prenant en compte également tous les intérimaires et salariés des entreprises sous-traitantes.

Le 28 janvier à 8 heures, nous avons informé les salariés sur le déroulement des négociations. Très rapidement, la nécessité d'une grève a été avancée. Les directions de chantiers ont pris à la légère notre démarche et la détermination des ouvriers. Nous avons décidé de déclencher la grève après qu'une pétition rappelant nos revendications a été signée par tous les ouvriers. Sur deux chantiers où des réunions ont été organisées, 145 signatures (80 % des salariés) ont été recueillies. La grève a été lancée le 30 janvier au matin.

Nos revendications ont été confirmées par l'assemblée générale des ouvriers : 200 euros par mois pour tous les salariés, titulaires ou sous-traitants, sans partie variable, et tous les mois.

A partir de ce moment, nous avons informé notre fédération de la construction et les délégués des deux entreprises, (SOGEA et GTM) ainsi que la CGT intérimaires (USI). Les ouvriers de SOGEA (génie civil et hydraulique) et de GTM ont tous participé à la grève sans hésitation. Finalement, après deux jours de débrayage et deux jours de grève, nous avons

obtenu 150 euros par mois, avec rétro-activité à compter du 1^{er} novembre 2012 et au prorata du temps de présence, sans partie variable et pour tous les salariés.

Dès les premiers jours, les intimidations et les pressions ont été fortes. Le directeur voulait imposer le pointage. Nos délégués s'y sont opposés. La direction a contacté individuellement chaque ouvrier pour lui faire cesser la grève. Elle a menacé un délégué de l'affecter à un autre chantier... Il y a aussi eu des pressions sur l'agence d'intérim pour qu'elle retire tous les intérimaires des chantiers... Mais finalement, nous avons gagné !

De plus, les quatre premières heures de grève de la journée du 30 janvier seront intégralement payées ainsi que le panier et le transport de cette première journée. Les salariés auront la possibilité de récupérer les heures de grève restantes dans un délai de deux mois.

LA LUTTE PAIE TOUJOURS

L'unité dans l'action a été complète autour des revendications communes et avec une organisation syndicale ; le rôle de la CGT a été essentiel. Quelques délégués CFDT ont aussi participé. Cela n'a pas été facile de négocier pour les intérimaires. Pour les patrons, ce qui était dangereux dans cette grève, c'était surtout l'unité des salariés titulaires et intérimaires, qui aurait eu valeur d'exemple.

La lutte paie toujours, qu'elle soit victorieuse ou non. Et, comme disait Bertolt Brecht : « *Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.* » ■

Témoignage

"J'ai entendu parler de l'accord sur la compétitivité, je sais que c'est encore contre nous"

Clément, jeune électricien

"J'ai été embauché en CDI par C., une boîte d'électricité, en décembre 2011, après plusieurs missions d'intérim. Mais peu après, mon patron nous demandait souvent si on ne pourrait pas démissionner, prendre des congés sans solde, parce qu'il n'y avait pas de travail. Il disait qu'il regrettrait d'avoir embauché tant de CDI. Il y a quelques mois, C. a été racheté par R. Maintenant, on fait partie du groupe R., un grand groupe de bâtiment et travaux publics (BTP). J'ai travaillé quelques mois à plus de 100 kilomètres, à Maubeuge. Je partais à 5 heures du matin, et je rentrais à 18 h 30, cinq jours sur sept. Maintenant, je travaille sur un gros chantier, près de Lens. En janvier, le patron m'a mis en congé sans solde, 72 euros de moins sur ma fiche de paye. Il m'a présenté cela comme une obligation.

Mon entreprise est en train de s'implanter dans le sud et au Maroc. Ils y envoient des formateurs. Bientôt, si cela continue, ils vont nous proposer d'aller travailler au Maroc...

Chaque fois qu'il y a un accident, c'est la faute à l'ouvrier. C'est lui qui n'a pas fait ça... qui aurait dû faire ceci... L'accident du travail, ils ne veulent pas en entendre parler. Par exemple, ils nous donnent un travail, il faut le faire en trois heures. Si tu te blesses, c'est de ta faute... Si tu es trop lent, c'est de ta faute. Un camarade déplaçait un bac à douche, au bout d'un câble... Comme cela risquait de cogner une banche et de casser, il a essayé de retenir le bac... il a eu la main écrasée. Bien sûr, c'était de sa faute.

"J'AI VOTÉ HOLLANDE, ET C'EST ENCORE PIRE"

Le patron a décidé qu'on devait laisser au maximum trente centimètres de câble au ras du béton, « pour faire des économies », comme il dit toujours. S'il en mesure cinquante, il fait une photo, et le salarié reçoit un recommandé. Trois recommandés, et c'est le licenciement.

C'est comme les gants : on a une paire de gants pour l'année. Au bout de trois mois, elle est usée ; eh bien, on nous le reproche, on leur coûte des sous !

R. a beaucoup de gros chantiers ; il emporte des marchés parce qu'il est moins cher. Là, le chantier, il l'a eu parce qu'il a annoncé 26 000 heures de moins que le concurrent. Maintenant, il se rend compte que ça sera impossible à tenir et qu'il risque de perdre de l'argent. Alors le patron va essayer de nous faire remplacer par des étrangers.

Comme on ne va pas au siège, qu'on est pointé sur le chantier, on n'est au courant de rien. Il paraît qu'il y a un comité d'entreprise, mais impossible d'avoir des renseignements.

On se plaignait avec Sarkozy... J'ai voté Hollande, et c'est encore pire. J'ai entendu parler de l'accord sur la compétitivité, je ne connais pas le détail, mais je sais que c'est encore contre nous.

Les patrons pourront licencier plus facilement. Ils ont parlé à la radio d'un CDI de chantier, un CDI provisoire quoi... Autant dire un CDD... Mais pour qui est-ce qu'on pourrait voter maintenant, ils font tous pareil ! » ■

Dix-huitième rapport annuel du mal-logement en France

Un goût amer après les assises de la Fondation Abbé-Pierre



Cécile Duflot en compagnie de François Hollande, sur un chantier à Ermont-Eaubonne, en février 2013.

Bernard Lapierre, architecte

"Encore un coup pour rien, on tourne en rond, c'est de plus en plus dramatique sans qu'on nous dise comment on va s'en sortir..."

C'est en ces termes que s'est exprimé un participant à la sortie des assises sur l'état du mal-logement en France, organisées par la Fondation Abbé-Pierre le 1^{er} février 2013.

Comme chaque année depuis dix-huit ans, la fondation dresse un constat accablant de la crise du logement. Cette année encore, le « mal-logement » s'est aggravé : 3,6 millions de personnes sont non ou mal logées, 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement. Pour 2012, on aura produit péniblement 340 000 logements, et les prévisions pour 2013 sont alarmantes.

Déjà, l'objectif de construire cinq cent mille logements, dont cent cinquante mille logements sociaux, pourtant confirmé par Cécile Duflot à la tribune des assises, vient d'être abandonné par François Hollande qui reporte cet objectif pour la fin de son quinquennat. Constat accablant : les gouvernements changent, mais la politique reste !

François Hollande avait promis de « faire du logement une priorité nationale », il fallait décréter « l'état d'urgence ». On en est loin. Absence de moyens ou absence de volonté

politique ? Pire encore, y aurait-il une volonté politique de ne pas faire de logements sociaux ? Pour quelle raison nous dira-t-on ? Les raisons ne manquent pas.

Faut-il rappeler qu'au nom de la concurrence libre et non faussée, l'Union européenne estime que trop de logements sociaux bénéficiant de subventions publiques viendraient « concurrencer » le marché du logement ? Il faudrait donc limiter les aides publiques aux seuls logements « très, très sociaux », c'est-à-dire aux plus pauvres, au risque de créer des ghettos que personne ne souhaite voir construire près de chez lui. Peut-on concilier le besoin de produire des logements sociaux avec le dogme asséné de la nécessaire réduction des dépenses publiques gravé en lettres d'or dans les traités européens, TSCG en tête ?

« On peut faire mieux avec moins d'argent public. » C'est déjà ce que disait Sarkozy quand il rêvait d'une « France de propriétaires ».

Une même politique ne peut produire que les mêmes effets ! Pourtant, lors des assises du mal-logement, on a bien senti un changement.

Les années précédentes, Benoist Apparu, ministre de Sarkozy, avait pour habitude de se faire copieusement siffler et huer par les participants. Cette année, Cécile Duflot, ministre de l'Egalité des territoires, changement oblige, a été applaudie.

Prenant la parole devant deux mille participants, elle a dit en substance : « Je vous ai compris. Je suis de votre côté, je partage vos attentes, mais j'ai besoin de vous car les arbitrages se font à Bercy et comme vous le savez, l'argent public est rare. »

Le gouvernement ne s'en cache pas, il faut rassurer les marchés. Il faut rembourser la dette, renflouer les banques considérées comme d'utilité publique, accroître la compétitivité des entreprises et, au passage, faire la guerre au Mali. Réduire la dépense publique, c'est compter sur la privatisation pour se substituer à l'action publique. On connaît le résultat.

Les assises et les forums n'y changeront rien. Au-delà des constats de faillite, l'heure n'est-elle pas venue d'envisager les moyens de sortir de cette impasse qui consiste à promettre des logements publics sans financements publics ?

Extraits d'un article à paraître dans le n° 18 de *Construire !* ■



PUBLICATION

La revue *Construire !* est éditée par le comité architectes du POI.

Abonnement : 6 numéros, 15 euros, auprès de Jean-Paul Gautron (bulletin *Construire !*) 4, square Desnouettes, 75015 Paris. Ecrire à : construire.archi@gmail.com

Les prétendues subventions de l'Union européenne et le bourrage de crâne

Correspondant

De nombreux responsables politiques prétendent que si la France quittait l'Union européenne, elle perdrait toutes les subventions qu'elle en reçoit, y compris, celles reçues par les régions... De leur point de vue, on aurait plus à y perdre qu'à y gagner, surtout les paysans...

Faux : le site du ministère de l'Économie et des Finances (forum de la performance) indique : « La France est contributeur net au budget de l'Union : elle contribue à son budget davantage (+ 5 milliards d'euros) qu'elle ne perçoit de fonds européens. »

En 2010, la France a reçu 13,1 milliards, mais en a versé 19. La France

n'est que le 19^e bénéficiaire des dépenses de l'Union européenne si l'on prend en compte les retours par habitant (211 euros par habitant), loin derrière le Luxembourg (2 920 euros par habitant), chiffres de l'année 2009.

Pour la politique agricole commune (PAC), la France n'est ainsi que cinquième, avec 151 euros par habitant, loin derrière la Grèce : 255 euros par habitant.

UN MANQUE À GAGNER DE 5 MILLIARDS D'EUROS PAR AN

Concrètement, si la France versait elle-même ces subventions sans passer par l'Union européenne, elle gagnerait 5 milliards par an pour le même résultat.

De plus, ces subventions seraient publiques, discutées au Parlement. Avec l'Union européenne, c'est le lobbying, la combine.

Chaque région essaie de tirer la couverture à elle, sans soucis ni de l'intérêt national ni de la justesse des choix.

Même la Cour des comptes européenne affirme que ces subventions sont versées à des « associations non impliquées dans l'agriculture, comme des structures publiques gérant les terres de l'État, des associations de chasse, des clubs de pêche, de ski », ajoutant qu'elles sont « disproportionnées aux grands propriétaires terriens tandis que la majorité des agriculteurs perçoivent des petites sommes » (*Contrepoint*, le 2 décembre 2012). ■

Rencontre nationale pour la défense des communes Saint-Haon-le-Châtel (Loire), 6 avril



La parole à...

André Aschieri,
maire de Mouans-Sartoux
(Alpes-Maritimes)

“Les communes sont les mieux placées pour garantir à leurs habitants les services publics dont ils ont besoin”

Le préfet veut vous imposer un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Vous souhaiteriez choisir librement une autre forme d'intercommunalité. Pouvez-vous préciser ?

Il faut respecter les élus. Ils sont les mieux placés pour savoir ce qui convient pour la commune. Je suis élu depuis trente ans, alors je connais le sujet. Aujourd'hui, toute une fronde s'est créée autour de Mouans-Sartoux devant le projet d'une métropole d'un million d'habitants dont le grand chef serait évidemment le maire de Nice. Leur ligne générale, c'est : toujours plus gros. Estrosi aurait voulu faire passer sous sa coupe tout le département ; il a déjà réussi à entraîner 46 communes sur 163. Si on laisse faire, tout sera absorbé. Que pèseraient nos 10 000 habitants à côté du million du Grand Nice ?

J'ai créé la première communauté du département. Elle marche tant bien que mal. On veut bien l'étendre à d'autres, mais pas si l'on ne sait pas où l'on va. On ne serait plus maître de la situation.

N'avez-vous pas fait valoir vos arguments ? Quels sont-ils ? La population s'est-elle exprimée ?

Nous avons consulté la population par un référendum, qui a été une très grande réussite puisque 97 % de la population a dit non à l'intercommunalité inscrite dans le SDCI. Cinq communes de l'arrière-pays ont également organisé un référendum et sont parvenues à peu près au même résultat.

Cela n'a pas plu et on m'a dit, du côté du Grand Nice, que ce n'était pas un référendum mais une consultation, et que j'étais illégitime. Je crois, bien au contraire, qu'avec 97 % de voix, nous sommes totalement légitimes.

Une délégation d'élus de toutes tendances, conduite par Gérard Schivardi, a été reçue aux ministères de M. Valls et de M^{me} Lebranchu. On leur a répondu que la loi Sarkozy du 16 décembre 2010 est la loi et qu'il faut l'appliquer. Quelles sont vos réflexions sur cette réponse alors qu'en 2011, les élus ont changé la majorité du Sénat et qu'en 2012, Hollande a été élu à la place de Sarkozy ?

Il y a en effet quelque chose de difficilement compréhensible. Les maires des grandes villes pensent à la métropolisation. Je sais que chaque commune a ses problèmes spécifiques. Les volontés hégémoniques se trouvent aussi bien à droite qu'à gauche.

On a déjà une idée avec ce qui se passe avec le conseil général dont notre commune n'arrive plus à percevoir le moindre centime depuis le début 2012.

Dans le Var, Saint-Raphaël et Fréjus sont des grosses communes près du littoral, comme

Cannes, Nice ou Antibes dans les Alpes-Maritimes. Mais là-bas, le préfet a tenu compte des remarques des maires de l'arrière-pays. Ici, on ne nous écoutait pas, on voudrait nous faire porter la dette des grosses communes. L'ancien préfet était l'ancien chef de cabinet d'Estrosi, il ne nous a pas écoutés, il nous a méprisés. Un nouveau préfet est arrivé. On s'est mieux fait entendre.

Quel rapport établissez-vous entre ce choix d'appliquer la loi Sarkozy, le projet d'un acte III de la décentralisation et la politique d'austérité dictée par Bruxelles ? Que pensez-vous de la constitution de pôles métropolitains et de métropoles regroupant les compétences des communes et des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale - NDLR) ?

Les élections ont bousculé tout le monde. A Mouans-Sartoux, nous sommes plutôt favorables à garder le maximum de services en régies.

Il faut garder ça, le maire doit rester maître du destin de sa ville. Les communes sont les mieux placées pour garantir à leurs habitants les services publics dont ils ont besoin, les métropoles ne sont pas à la même échelle. L'acte III n'est pas encore en place. On avait imaginé que le changement serait bénéfique. Pour l'instant, on attend encore...

L'austérité, c'est inquiétant. On sait par exemple que toutes les subventions en provenance de l'Etat vont être diminuées, et aujourd'hui, je suis encore dans l'ignorance de ce que va recevoir ma commune pour bâtir son budget.

Cette délégation a lancé à la signature des élus une proposition de loi destinée à rétablir la liberté de choix des communes. Qu'en pensez-vous ?

Je signe tout de suite. Envoyez-moi ce document, je vais l'utiliser et le faire circuler.

Près de 200 élus ont démissionné dans la Loire pour souligner qu'ils ne sont pas les relais de la politique gouvernementale, mais des élus mandatés par la population. La perspective d'une première réunion est avancée avant le vote de la loi. Vous paraît-elle répondre à la situation ?

C'est fort ! Et c'est courageux, parce qu'on n'est jamais sûr d'être réélu. C'est courageux ! Il faut être vraiment certain que ce qui est en jeu correspond vraiment aux vœux de la population. Cela me donne des idées.

Quant à la réunion nationale, il m'est difficile de m'engager parce que mon emploi du temps est vraiment surchargé, mais je verrai. J'ai des adjoints qui voyagent pour représenter la ville quand c'est nécessaire.

Propos recueillis par André YON

La métropolisation de la France

Fruit de la Révolution, les communes et les départements ont permis à la classe ouvrière de conquérir des droits, avec des services publics ancrés sur tout le territoire.

Aujourd'hui, Hollande poursuit la destruction de cet héritage de la Révolution française, avec les intercommunalités forcées, la fusion des départements avec la région (comme en Alsace), la mise en place de métropoles, en liaison avec l'Union européenne.

Claude Brochard

Le projet de loi, acte III de la décentralisation, crée dans les zones urbaines un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : la métropole. François Hollande et les élus des grandes villes, communautés urbaines et agglomérations ont signé treize engagements : « Conforter la place des agglomérations et grandes villes ; conférer aux agglomérations une compétence des politiques d'urbanisme et de logement... »

L'Association des maires de grandes villes de France, dirigée par Michel Destot (PS), rêve de l'acte I de la territorialisation. Certains croyaient à l'abrogation de la loi Sarkozy. Il n'en est rien. Tout au contraire, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, accroît les potentialités des métropoles établies par Sarkozy. Dans le cadre de l'Union européenne, le projet confirme, sur les territoires transfrontaliers de Lille et Strasbourg, la prise en compte de coopérations, ce

qui a pour conséquence, entre autres, un droit du travail dérogatoire.

L'acte III de la décentralisation découlant du TSCG, poursuit et aggrave le dynamitage de la République une, indivisible et laïque, déstructure les outils sociaux.

C'est la remise en cause de l'œuvre de la Constituante du 4 août 1789 abolissant alors privilèges et baronnies féodales pour établir l'égalité des droits. Le but est de casser le socle républicain avec son traitement égal des citoyens.

Le dessein est la centralisation de pouvoirs éloignés de la population, de moyens économiques et financiers entre les mains de quelques décideurs jouant de la concurrence entre « contrées ». ■

Que réalisera la métropole ?

La métropole mêlera des villes unies sur le développement économique, écologique, éducatif, culturel et social afin « d'améliorer la compétitivité à l'échelle nationale et européenne ». Elle disposera de compétences issues des communes, de l'Etat, du département et de la région. L'énumération démontre que ces monstres étoufferont les communes.

1. Développement économique : versement d'aides aux entreprises et pilotage des pôles de compétitivité avec les régions ; tourisme ; infrastructures et réseaux de communication électronique ; construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs.

2. Aménagement des territoires : plan local d'urbanisme ; réserves foncières ; transports urbains ; plan de déplacements urbains ; parcs de stationnement ; voirie, dont celle du département.

3. Politique du logement : programme local de l'habitat ; actions en faveur du logement social et des personnes défavorisées ; hébergement d'urgence ; réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ; aires d'accueil des gens du voyage ; fonds de solidarité logement ; aides financières au logement ; aides pour construire et rénover des logements (aide à la pierre) ; gestion du contingent préfectoral de réservation de logements sociaux ; logement étudiant ; foyers de jeunes travailleurs.

Les métropoles seront garantes du droit au logement opposable (Dalo).

4. Politique de la ville : développement urbain ; insertion économique et sociale ; prévention de la délinquance.

5. Services d'intérêt collectif : assainissement et eau ; marchés ; services d'incendie et de secours ; cimetières.

6. Environnement et cadre de vie : déchets ménagers ; pollution de l'air ; nuisances sonores ; maîtrise d'énergie ; distribution d'électricité ; infrastructures pour véhicules électriques ; gestion des milieux aquatiques.

La métropole se substituera au service départemental d'action sociale : aide aux personnes en difficulté ; programme départemental d'insertion ; aide aux jeunes.

Elle sera compétente pour les transports scolaires.

L'Etat lui transférerait des équipements et infrastructures (universités ?)

C.B. ■

UNE LISTE DE MÉTROPOLES

- Soixante pour cent de la population vivent dans une aire urbaine de 100 000 habitants.
- Le projet Lebranchu veut édifier la métropole dans les agglomérations de plus de 400 000 habitants, comprises dans une aire urbaine de plus de 500 000 habitants, afin qu'elles rivalisent en attractivité vis-à-vis des villes européennes.
- Seraient concernées : Toulouse, Lille-Roubaix-Tourcoing, Bordeaux, Nice-Cannes-Antibes, Nantes, Strasbourg, Rennes, Rouen, Toulon, Douai-Lens, Montpellier, Avignon, Saint-Etienne.
- L'Association des maires de grandes villes veut élargir cette listes aux agglomérations exerçant des fonctions métropolitaines : Tours, Clermont-Ferrand, Nancy, Orléans, Caen, Angers et Metz-Hagondange.
- On aura une métropole dans quatorze aires urbaines, absorbant 2 500 communes ; vingt départements et une douzaine de régions sont concernées, entre 9,7 et 13 millions d'habitants.
- Sans compter le Grand Paris, Aix-Marseille-Provence et la métropole Grand Lyon : plus de 15 millions d'habitants.
- Plus du tiers de la population française serait concerné par cette République territorialisée.

Chronique

INTERNATIONALE

Italie :
"Washington
craint
que l'instabilité
se propage"

Jean-Pierre Raffi

La profonde crise politique ouverte en Italie au soir des élections législatives, il y a tout juste une semaine, n'est pas « italienne », avons-nous écrit dans ce journal. Elle a une portée non seulement européenne, mais internationale. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'est récemment exprimé en ce sens devant un groupe très restreint de dirigeants politiques italiens puis lors d'une rencontre avec Monti, dont l'écrasante défaite (moins de 10 % des voix) traduit de la manière la plus nette le rejet par le peuple travailleur italien de la politique qu'il incarnait : celle de l'Union européenne, de la troïka, celle des coupes massives dans les budgets publics et sociaux, des vagues de licenciements et de la baisse massive des salaires...

« Au nom d'Obama », le chef de la diplomatie américaine a tout d'abord remercié Monti « pour avoir pris des décisions difficiles ». Auparavant, il avait fait part de ses préoccupations au cours d'un repas à Villa Taverna auquel participaient d'Alema, Prodi, Frattini, Moevero, Terzi, Di Paolo, Alfano et le gouverneur Visco.

Et là, il est allé droit au but :

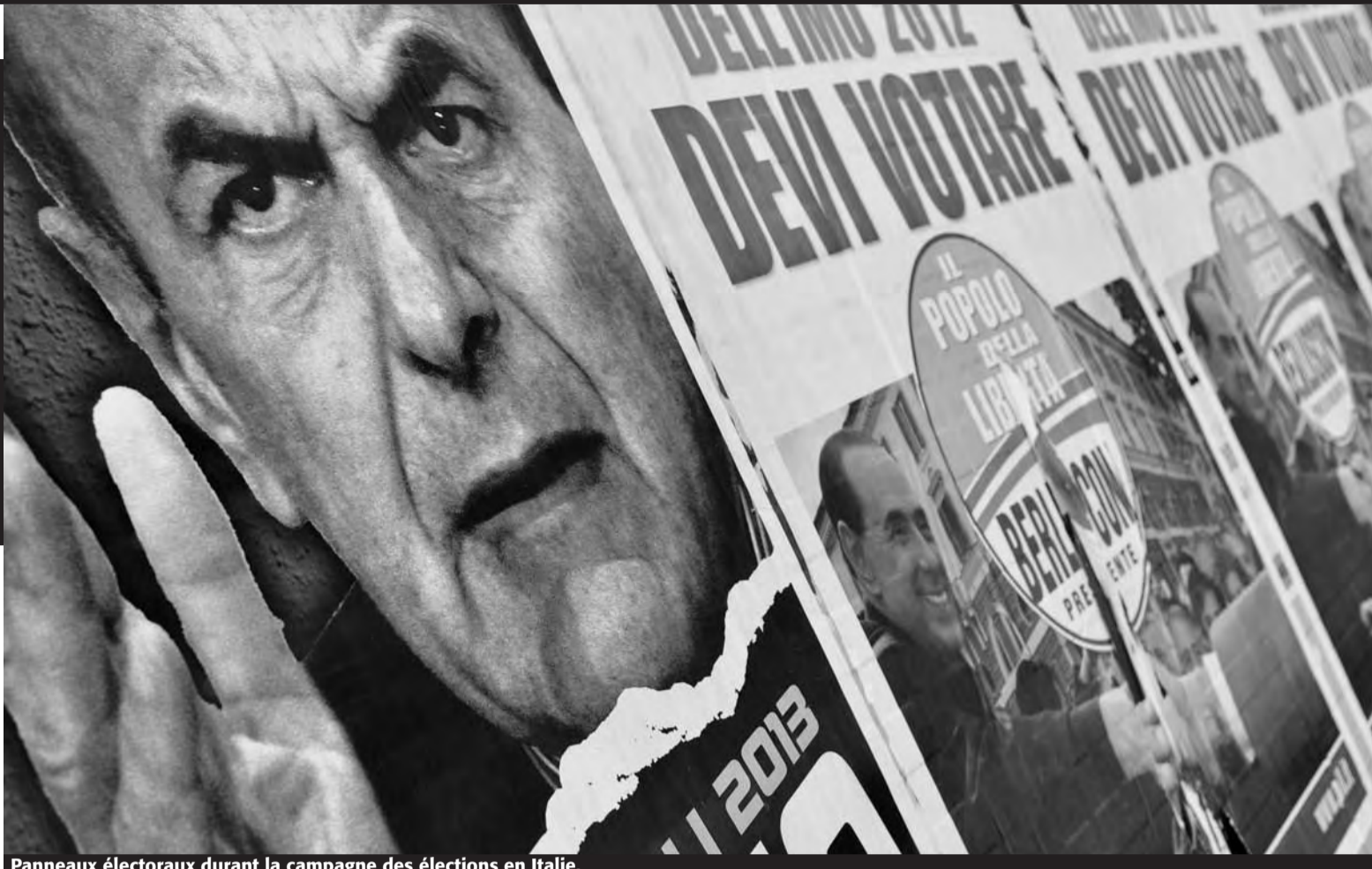
« La stabilité est importante, vous devez trouver une solution rapidement, parce que si un pays comme l'Italie retombe dans les turbulences, ce sera un grave problème pour tous. »

Le journal *La Repubblica*, d'où est extraite cette citation, souligne qu'« à Washington, on craint que l'instabilité se propage ». Ce qu'un diplomate américain, cité par *La Repubblica*, renforce encore en menaçant le futur gouvernement et les partis italiens de « finir comme Moubarak », créant un grave problème de stabilité.

« Dehors la troïka ! Démission du gouvernement ! Dehors le FMI ! »

Ces mots d'ordre, scandés par des centaines de milliers de manifestants à Lisbonne et dans une quarantaine de villes du Portugal, sont les mots d'ordre de tous les travailleurs, de la jeunesse et des peuples dans toute l'Union européenne. Des délégués, militants ouvriers et jeunes venus d'Italie, du Portugal, de France, de treize pays d'Europe, vont se réunir prochainement à Tarragone (Espagne) pour débattre et établir ensemble les moyens organisés du combat pour surmonter les obstacles à l'unité et permettre ainsi de balayer cette politique de régression sociale généralisée.

L'événement



Panneaux électoraux durant la campagne des élections en Italie.

Photo AFP

Italie : une semaine après
les élections législatives,

personne ne sait quelle sera
la "solution" à la crise
dans laquelle est plongé le pays

Lorenzo Varaldo

Une semaine après les élections législatives en Italie, personne ne sait quelle sera la « solution » que les partis et le président de la République vont mettre en

place pour tenter de résoudre la crise politique, aggravée au lendemain du vote. Mais une chose est sûre : tous les responsables politiques, sous une forme ou sous une autre, ont fait part de leur disponibilité à mettre en place un gouvernement capable de prendre les décisions permettant de répondre aux exigences des marchés financiers.

Ainsi, immédiatement après le vote, le président de la République s'est rendu en Allemagne pour adresser le message suivant : « La situation en Italie n'est pas facile, mais il y a une chose qui est sûre : nous respectons les engagements. » Quels « engagements » ? Ceux imposés par le TSCG, qui prévoient pour l'Italie des plans de rigueur avec des coupes de 50 milliards d'euros chaque année, pendant vingt ans ! Mais comment mettre en œuvre ces plans ? Bien sûr, la question n'est pas simple. Le dirigeant du Parti démocrate (PD), Pier Luigi Bersani, a immédiatement proposé au « Mouvement 5 Etoiles » de soutenir un gouvernement du PD. Beppe Grillo, le chef de ce mouvement, qui dénonce toutes les règles de la démocratie politique et du droit à l'organisation des travailleurs, a en apparence décliné la proposition.

Mais on notera qu'il a affirmé à plusieurs reprises : « Nous ne soutiendrons pas directement un gouvernement, mais nous allons voter chaque loi qui sera compatible avec notre programme. » Qu'est-ce que cela signifie ? Le même Grillo ainsi que l'autre « gourou » de ce mouvement, Gianroberto Casaleggio (propriétaire d'une société de consultation digitale) ont précisé ce « programme ». Il comprend la réduction du nombre de députés, une nouvelle loi élec-

torale pour permettre la « stabilité », la lutte contre la corruption : la suppression des provinces et des municipalités de moins de 5 000 habitants, ce qui aurait pour conséquence de liquider des dizaines de milliers d'emplois et des centaines de services publics. Et enfin, et c'est la chose la plus importante, son programme demande la « réduction de la dette, avec la suppression des gaspillages ».

La suppression des gaspillages, c'est, ni plus ni moins, la réduction des dépenses publiques... Ajoutons que le responsable économique du mouvement précise :

« Nous ne voulons pas sortir de l'euro. »

D'un côté donc (contrairement aux apparences), Grillo a fait connaître sa disponibilité pour soutenir les diktats de la troïka, au nom de la lutte contre la corruption.

De l'autre côté, Berlusconi a lancé une proposition « de responsabilité » pour un gouvernement d'unité nationale, parce que « les marchés ne peuvent pas attendre ».

C'est dans ce contexte que les premières prises de position des syndicats sont rendues publiques. Pour Susanna Camusso, la secrétaire générale de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), un gouvernement Bersani-Berlusconi serait inacceptable.

Ce qui serait préférable, c'est l'alliance Bersani-Grillo, c'est-à-dire une alliance du PD avec celui qui a pris position nettement, à plusieurs reprises, contre les syndicats !

Quant à la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL), elle soutient qu'il faut trouver un « nouveau Monti » pour constituer un gouvernement d'union nationale.

Mais comment en est-on arrivés là ?

Alors que le gouvernement qu'ils veulent mettre en place est un gouvernement chargé d'appliquer les pires plans, comment est-il possible que les dirigeants syndicaux se taisent sur ces questions ? Mais comment en est-on arrivés là ? Reve-

Une situation dans laquelle aucun parti n'ouvre une perspective pour les travailleurs et qui est le résultat d'une politique qui a toujours refusé de rompre avec l'Union européenne.

nons un instant en arrière. Nous sommes en 2006. Refondation communiste (avec Sinistra Critica) et le Parti des communistes italiens (PdCI) recueillent à l'époque 3,9 millions de voix. Mais ils décident de soutenir le gouvernement Prodi, de voter les crédits de guerre en Afghanistan, les pires plans de rigueur, les privatisations, la remise en cause du contrat national, des retraites... Ils décident de soutenir toute la politique dictée par l'Union européenne, la monnaie unique, et ils le font en ayant un ministre et la présidence de la Chambre ! Ils décident ainsi de trahir les espoirs de ceux qui avaient voté pour abroger la contre-réforme de l'école, la contre-réforme du marché du travail, celle des retraites... 3,9 millions de voix en 2006... et, aux élections de 2008, ils sont exclus du Parlement ! En 2013, Refondation communiste et le PdCI se présentent dans la coalition du magistrat Ingroia. Dans son programme, la coalition indique qu'il faut « réformer l'Union européenne... et qu'il faut que les entrepreneurs puissent développer leurs projets, leurs recherches et leurs produits sans être étouffés par les taxes et la bureaucratie ». Bref, un programme qui n'a rien à voir avec les intérêts des travailleurs. Résultat : 1,8 million de voix en moins au total, et les partis qui forment la coalition sont, à nouveau, exclus du Parlement.

La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, dans laquelle aucun parti n'ouvre une perspective pour les travailleurs, est le résultat d'une politique qui a toujours refusé de rompre avec l'Union européenne.

Seule une position réellement indépendante peut permettre d'ouvrir une issue. Ce qui met au centre la question de la représentation politique indépendante de la classe ouvrière italienne.

C'est cette discussion que le « comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs » (constitué en 2009 autour du journal *Tribuna Libera* et d'une liste présentée aux élections municipales) entend relancer dans les semaines qui viennent. ■

Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

“Dehors la dictature de la troïka ! Pour les droits des travailleurs et des peuples !”

Editorial du bulletin de préparation à la conférence de Tarragone



Jordi Salvador
i Duch

“C’est une fierté pour les travailleurs et les travailleuses des comarcas (1) de Tarragone, pour le peuple de Catalogne et pour tous les peuples de l’Etat espagnol que cette ville soit le siège de cette conférence ouvrière européenne. Une conférence ouvrière qui, durant trois jours, réunira plus de 200 militants ouvriers de l’Etat espagnol et plus de treize délégations de pays européens pour débattre de cette très dure offensive contre les droits sociaux et les droits des travailleurs et travailleuses européens, et pour présenter des propositions d’actions, de résistance et de lutte. **Nous sommes sans aucun doute en train de vivre une attaque sans précédent contre la classe travailleuse européenne de la part des institutions du capital, de la troïka et de leurs gouvernements complices.** Une attaque qui nous ramène cent ans en arrière. En moins de quatre ans, nous avons perdu des droits acquis par des siècles de lutte, comme le droit au travail pour tous, un travail digne, des pensions qui assurent une fin de vie heureuse, des salaires satisfaisants et mérités, une santé publique et universelle de qualité, une éducation égale pour tous, une université qui ne soit pas une réserve pour riches, le droit à continuer à être payé pendant la maladie, etc. Je ne parle pas des premières décennies du XX^e siècle, je parle de maintenant, d’aujourd’hui. **Nous vivons une crise absolue de la démocratie, une parodie au service**

d’institutions non démocratiques, supranationales, qui dictent le destin de nos vies et qui sont au service du capital et des puissants. Nous vivons parmi des peuples qui ont cessé d’être souverains et dans des pays où le suffrage universel obtenu par la lutte et par des sacrifices a été perverti, de telle sorte que les gouvernements que nous choisissons sont incapables pour certains et, pour la majorité, complices de cette dictature du capital. Ce n’est pas l’union des nations et des peuples d’Europe que nous voulons. **Ce que nous voulons, c’est une union fraternelle au service des intérêts de la majorité et non de quelques-uns ; une union libre et solidaire avec les peuples et contre les guerres, contre toute ingérence,** quand bien même le prétexte en serait « humanitaire » ; une véritable union démocratique formée d’individus libres (aujourd’hui, il y a dans l’Union européenne des millions de personnes qui ne disposent pas des droits de citoyen) ; une union composée de peuples souverains et de travailleurs solidaires disposés à coopérer et non à se battre contre d’autres travailleurs pour un bout de pain, ce qui est le cas actuellement. Ils nous obligent à lutter pour déterminer qui abaissera le plus ses conditions d’existence pour augmenter la production d’automobiles et priver d’emplois nos frères de classe des autres pays. Nous devons débattre de tout cela et plus encore. Et, nous devons construire les moyens d’optimiser la résistance et la lutte que des millions de travailleurs de toutes les nations et tous les peuples d’Europe sont déjà en train de mener. Notre lutte continue d’être circonscrite au plan national, dirigée par nos syndicats de classe nationaux. Tandis que

les organisations du capital fonctionnent dans un cadre international avec une grande efficacité pour exploiter les travailleurs et les peuples. Il est impératif de changer le cours de cette réalité.

Nous avons besoin d’une véritable articulation et d’une action commune de nos organisations à l’échelle de toutes les nations et des peuples d’Europe. Et nous nous demandons comment rendre cela possible.

De notre point de vue, nous devons déterminer des objectifs communs. Ce qu’exigent les travailleurs et les jeunes dans les rues de nos villes, c’est le retrait des réformes du droit du travail, des accords contre les retraites, le retrait des plans d’ajustement et des coupes dictés par la troïka.

Est-ce que ce ne sont pas là des objectifs qui permettraient l’action coordonnée de nos organisations ?

Si nous situons notre action dans la tendance qui consiste à accepter les plans d’ajustement comme inévitables et à considérer qu’il suffirait de les adoucir ou d’augmenter les délais pour « réduire les déficits », alors, les bases pour une action commune sont inexistantes.

C’est la leçon que nous tirons du 14 novembre, des récentes manifestations massives du 23 février ; et, sur un autre plan, des événements dans notre pays frère, l’Italie.

La volonté des travailleurs de combattre de manière efficace ces politiques au service exclusif du grand capital n’a pas trouvé jusqu’à présent sa voie au plan européen. C’est le débat qui, pour nous, est ouvert.

(1) Unité administrative qui équivaut à peu près en France à un canton.

Portugal

Plus d’un million et demi de travailleurs dans les rues le 2 mars

“Le peuple est celui qui commande le plus” (1)

Des manifestations ont eu lieu le 2 mars dernier dans une quarantaine de villes du Portugal, rassemblant plus d’un million et demi de personnes. Une masse humaine composée de toutes les couches de la population laborieuse, de tous âges, de toutes conditions, employés, chômeurs, retraités, grands-parents, enfants et petits-enfants... Un seul cri : « *Dehors la troïka ! Démission du gouvernement ! Dehors le FMI !* », « *Le gouvernement ne peut pas démettre le peuple, mais le peuple peut démettre le gouvernement !* » A Lisbonne, au milieu de cette marée humaine, une banderole du syndicat des enseignants du Grand Lisbonne (SPGL), membre de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), la plus importante organisation portugaise d’enseignants. Un peu plus loin, une banderole de la commission ouvrière de la TAP (compagnie d’aviation portugaise) et de la RTP (Radio Televisao Portuguesa). Tout ce mouvement s’ordonnait autour de la chanson qui fut le signal de la révolution portugaise du 25 avril 1974 : *Grândola Vila Morena, o Povo é quem mais ordena* (1). La CGTP a appuyé la manifestation, son secrétaire général était présent, mais n’a pas pris la parole.



Lisbonne, le 2 mars 2013.

Le Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRTT) a diffusé, dans la manifestation à Lisbonne et à Marinha Grande, un communiqué reprenant l’appel de la commission de travailleurs de la TAP déclarant : « *Comme dans le transport, c’est une réunion des directions syndicales et des commissions de travailleurs qu’il faut organiser, partout, avec un seul point à l’ordre du jour : un appel au peuple travailleur portugais pour*

entrer en mobilisation permanente jusqu’au retrait du budget de l’Etat pour 2013 et du rapport rédigé avec le FMI (...), pour l’annulation des mesures de destruction des droits ouvriers. »

(1) « *Grândola ville brune, terre de fraternité, le peuple est celui qui commande le plus, en toi, cité* » ; cette chanson de José “Zeca” Afonso, diffusée à la radio le 25 avril 1974, déclencha la révolution des Œillets qui mit fin à la dictature que le Portugal endurait depuis 1933.

Bulgarie

Lettre de Varna

Travailleurs et jeunes dans la rue par dizaines de milliers font tomber le gouvernement

Lettre envoyée à la rédaction

du journal en langue russe *Rabochie Izvestiya* (tribune internationale de la lutte des classes)



“Nous ne paierons pas !” C’est ce qu’on peut lire sur la pancarte que lève ce manifestant dans les rues de Sofia, le 17 février 2013.

“Chers camarades, ce qui s’est passé est formidable : des milliers de Bulgares, qui, jusqu’alors, pensaient qu’ils ne pouvaient pas s’opposer au pillage capitaliste, sont descendus dans les rues. Le choc a eu lieu lorsque les factures d’électricité du mois de décembre sont arrivées chez eux. Des factures que les gens n’étaient tout simplement pas en mesure de payer, puisque les compagnies privées qui se sont partagé le marché les ont fait grimper à un niveau où leur montant atteignait 50 % (voire plus) du revenu moyen des couches appauvries de la population.

Le nombre de manifestants grandissait chaque jour. Le plus important est que les manifestants ont pris conscience que c’est le système politique qui était à l’origine de leurs maux, et ils ont commencé à exiger la nationalisation des compagnies d’électricité et des autres compagnies privées. Je vous envoie des photos de la manifestation du 17 février à Varna, à laquelle 50 000 personnes ont participé. Avancant le mot d’ordre “*la nationalisation ou la mort*”, les manifestants ont exigé la démission du Premier ministre, Boïko Borissov, et ont dit “non” au régime autoritaire de son parti, GERB (*Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie* — NDLR).

Le 19 février, les gens sont à nouveau massivement descendus dans les rues à l’occasion de la journée commémorative du héros national Vasil Levski, combattant pour la libération nationale du joug ottoman. A Sofia, sur le pont Orlov, la manifestation a été pacifique jusqu’à ce qu’elle soit attaquée par la police qui fit couler le sang. C’est à la suite de ces événements que le gouvernement a dû présenter sa démission. Mais cette annonce n’a pas suffi à mettre un terme aux manifestations.

Le 24 février, des dizaines de milliers de personnes sont à nouveau descendues dans les rues, cherchant à imposer une certaine forme de contrôle populaire, exigeant le jugement des coupables et la liquidation

des partis politiques qui ont conduit notre pays au désastre. Ce combat continue. Pendant ces manifestations, notre parti, le Parti ouvrier-paysan de Bulgarie (BRSP) a diffusé un communiqué indiquant :

“*Cet hiver, le peuple a exprimé sa colère contre la brutalité du système capitaliste. Les citoyens de Varna ont exprimé leur refus des hausses de factures d’électricité qu’exigent d’eux les grandes compagnies privées monopolistes. D’im-*

menses rassemblements ont exigé d’en finir avec cela et de nationaliser ces compagnies. La force dominante de ces rassemblements a été la jeunesse. La jeunesse de Bulgarie s’est soulevée. Les choses ne seront plus jamais comme avant. Salut à la jeunesse bulgare, qui a montré au monde entier que notre pays veut vivre et vivra !

La quasi-totalité des revendications exprimées dans ces rassemblements sont justifiées et légitimes. Mais dans certains cas, elles ne sont pas justes (1). Notre parti a plus de vingt ans d’expérience de lutte contre le régime capitaliste. C’est pourquoi il est de notre devoir d’exprimer notre soutien aux légitimes revendications du peuple, en particulier :

— *la nationalisation de tous les monopoles ;*
— *la traduction en justice de tous les partis qui se sont succédé au pouvoir pendant la période de la perestroïka ;*
— *élection et révocation de toutes les fonctions éligibles.*
(...) *Les travailleurs, à nouveau, se lèvent pour leurs droits ; à nouveau, ils expriment leurs revendications, et à nouveau, on fait couler leur sang. C’est pourquoi, à côté du drapeau national, il faut à nouveau lever le drapeau rouge des travailleurs et s’approprier l’expérience théorique et pratique des générations passées de combattants.”*

(1) La déclaration fait ici référence à certaines « revendications » de « mouvements de la société civile » qui prétendent parler au nom des manifestants et rejettent toute forme de parti ou de syndicat.

ÉTATS-UNIS

Les coupes budgétaires automatiques...

Alan Benjamin

Les automatismes de réduction budgétaire qui devraient s'appliquer depuis le 1^{er} mars sont l'expression la plus récente et la plus brutale de l'approfondissement de la crise de la classe dominante aux Etats-Unis.

Ce qui est en jeu, ce sont 85 milliards de dollars de coupes budgétaires en 2013, réparties de façon égale entre les dépenses sociales et les dépenses militaires. Ces coupes automatiques ont été autorisées par la loi sur le contrôle budgétaire de 2011, votée par une large majorité du Parti démocrate et du Parti républicain, et ratifiée par le président américain.

Obama a été le premier à se faire l'avocat des automatismes de réduction budgétaire. Il pensait que lier les coupes dans les programmes sociaux et les coupes dans les dépenses militaires forcerait les républicains à accepter son « grand consensus » sur le plan de réduction des déficits.

Ce plan d'Obama, soutenu à fond par Wall Street, prévoit 3 000 milliards de dollars de coupes budgétaires dans les dix prochaines années, (essentiellement dans les budgets de Social Security, Medicare et Medicaid) en contrepartie d'une augmentation de 1 000 milliards d'imposition pour les 2 % les plus riches. En incluant dans la « loi sur le contrôle du budget » de 2011 des pénalités, par le biais des automatismes de réduction budgétaire, Obama pensait qu'il pourrait amener l'aile la plus traditionaliste du Parti républicain à passer outre

l'opposition du Tea Party, et ainsi faire passer en force le « grand consensus ».

Ce qu'il faut souligner, c'est que cette crise politique au sommet est l'expression concentrée de l'approfondissement de la lutte des classes aux Etats-Unis. Obama et les démocrates savaient qu'ils ne pourraient jamais faire avaler la pilule empoisonnée des coupes massives dans les programmes de couverture sociale chers au cœur des travailleurs. L'aile de la classe dominante regroupée autour du Tea Party, avec des gens comme le gouverneur du Wisconsin, Scott Walker, se bat comme un diable pour un affrontement ouvert pour écraser l'ensemble du mouvement syndical, tandis que la majorité de la classe dominante, qui s'est regroupée derrière Obama pour le maintenir en tête lors de l'élection présidentielle de 2012, est très effrayée à l'idée qu'une attaque frontale contre les syndicats aujourd'hui puisse être l'étincelle qui mettrait le feu à un mouvement de résistance ouvrière d'ampleur nationale, similaire à celui qui s'est produit dans le Wisconsin.

Ce qui est donc à la racine de la « crise des automatismes de réduction budgétaire », c'est le profond mouvement de résistance de la classe ouvrière américaine.

La prochaine étape dans cette crise de la classe dominante se profile à l'horizon. Le 27 mars, le Congrès doit voter une loi mandant le gouvernement pour continuer sa politique pour le reste de l'année fiscale. Les mêmes arguments pour et contre que se sont renvoyés les politiciens des deux bords sur les ondes ces dernières semaines vont ressurgir. ■

ÉGYPTE

« Washington marche sur des œufs avec "la nouvelle Egypte" » (AFP)

Au Caire, John Kerry est venu parler de consensus

Correspondant

Pendant que des affrontements mortels se déroulaient à Port-Saïd et Mansoura, dans le delta du Nil, John Kerry, secrétaire d'Etat américain, était en visite officielle au Caire, samedi 2 et dimanche 3 mars. « *Allié pendant trente ans au régime Moubarak, Washington marche sur des œufs avec "la nouvelle Egypte" »*, a commenté l'AFP après sa visite.

Le secrétaire d'Etat américain a exhorté les Frères musulmans et l'opposition au consensus politique afin de réaliser les réformes économiques (hausse des taxes et baisse des subventions) qu'exige le Fonds monétaire international (FMI) pour l'octroi d'un prêt de 4,8 milliards de dollars. « *Il est clair qu'il y a besoin de davantage d'efforts et de compromis pour rétablir l'unité, la stabilité politique et la santé économique en Egypte* », a dit John Kerry dans un communiqué, à l'issue de l'entretien avec le président Morsi.

John Kerry s'est aussi assuré de la pérennité du traité de paix égypto-israélien. Les Frères musulmans, dont est issu le président Morsi, n'ont eu de cesse de dénoncer ce traité depuis sa signature en 1979, mais aujourd'hui au pouvoir, ils s'attachent à en garantir le respect. Kerry a rendu hommage à l'intervention du président Morsi qui a permis de réaliser une trêve entre ses amis du Hamas et l'Etat d'Israël.

Le secrétaire d'Etat américain a également rencontré le ministre de la Défense, le général al-Sissi, qui, rappelons-le, avait déclaré devant les pilotes de l'armée de l'air, le 25 février, que

« *L'Etat égyptien risquait de s'effondrer (...) et qu'il ne tolérerait aucune menace sur la sécurité nationale* ».

John Kerry avait aussi prévu de rencontrer les chefs de l'opposition. Six des onze invités par l'ambassade américaine se sont présentés à la rencontre, samedi 2 mars. Ceux du Front du salut national (FSN) ont décliné l'invitation, mais Amr Moussa, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Moubarak, a eu un tête-à-tête avec Kerry et Mohamed el-Baradei, coordonnateur du Front, et un entretien téléphonique avec lui. Hamdin Sabbahi, le nassérien de gauche, a refusé la rencontre, estimant que les Etats-Unis cherchaient à mettre la pression sur l'opposition pour qu'elle revienne sur sa décision de boycotter les élections législatives qui doivent commencer le 22 avril.

Dans ce même temps, la ville de Port-Saïd toujours sous couvre-feu, était le théâtre de violents affrontements devant la direction de la Sécurité et le siège du gouvernorat. Ils ont éclaté à la suite du transfert hors de la ville, organisé par le ministre de l'Intérieur, de trente-neuf prisonniers en attente d'un jugement le 9 mars sur l'affaire du massacre dans le stade de football. Quatre tués et 404 blessés sont venus s'ajouter à la longue liste des victimes dans cette ville.

A Mansoura, dans le delta du Nil, à la suite du remplacement du chef de la sécurité jugé « trop mou » à l'égard des manifestants, les affrontements ont fait un mort et quarante blessés. Le siège de la formation de Sabbahi, à Mansoura, a été attaqué par la police armée de grenades lacrymogènes et de fusils à pompe. ■

Tunisie

“Le gouvernement en formation poursuivra la même politique”

Interview de Sami Tahri, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail



Photo DR

“L'endettement n'a résolu aucun problème et le chômage ne fait qu'augmenter”

Hier, à Sidi Amor Bouhajla, un responsable local de l'UGTT a été agressé et transporté d'urgence à l'hôpital. Les agressions de militants ouvriers et de démocrates se poursuivent et le climat d'insécurité s'installe. Où en est-on aujourd'hui ?

Nous sommes tout à fait conscients que les agressions sont structurelles et qu'elles se poursuivent. Elles sont constitutives du mode opératoire de ces bandes criminelles qui ne croient pas en la démocratie. Quand nous avons accepté de constituer la commission d'enquête, le 12 décembre, nous l'avons fait en sachant pertinemment les limites d'une telle initiative. Mais nous l'avons fait pour qu'on ne nous accuse pas de faire de la surenchère en appelant à la grève générale. Nous avons fourni des documents et des preuves manifestes, qui ont été écartées.

Nous remettons ce rapport au gouvernement. En cas de désaccord, nous prendrons nos responsabilités et rendrons nos conclusions. Il est pour nous quasi certain que le gouvernement ne veut pas se débarrasser des milices.

Depuis l'éclatement de la révolution, tous les gouvernements ont utilisé la violence et la répression pour tenter de faire refluer les mobilisations et faire taire les revendications.

Effectivement, les gouvernements Ghannouchi I et II et le gouvernement Caïd Essebsi avaient pour objectif d'arrêter le cours de la révolution. La répression a été utilisée contre la mobilisation de Kasbah I et II, contre les sit-in des jeunes et les mobilisations dans les régions. Pour ce qui est du gouvernement d'union nationale qui disposait de la légitimité électorale, il a d'abord bénéficié d'un ralentissement momentané du cours de la révolution. La violence a été utilisée pour tenter d'en finir définitivement avec la

révolution et pour que les gens finissent par aspirer au retour à la situation antérieure. Et chaque fois que le mécontentement se manifeste, la violence et la répression sont utilisées. Par ailleurs, c'est effectivement le témoignage de l'incapacité du gouvernement à répondre aux revendications. Au terme de plus d'un an de gouvernement, ils n'ont répondu à aucune revendication et n'ont fourni aucun programme pour résoudre les tensions sociales. On s'attend à ce que le gouvernement en cours de formation poursuive la même politique. Ils ont même entrepris d'augmenter les impôts indirects, de laisser libre cours à l'inflation des prix, d'accroître l'endettement.

Il y a des pressions et l'exigence du FMI de mettre en place un nouveau plan d'ajustement structurel.

Effectivement, le FMI a soumis douze points d'intervention dont les deux tiers sont dans le domaine social et dont le fardeau sera porté par les travailleurs.

L'endettement est l'une des principales causes de la ruine de l'économie tunisienne. L'UGTT a demandé l'arrêt de l'endettement...

Oui, et ce, pour deux raisons. Les énormes emprunts contractés n'ont été utilisés ni pour relever l'économie ni pour investir dans des travaux d'infrastructure ou d'équipement. Nous ne savons pas où est parti l'argent. Et jusqu'à aujourd'hui, aucune enquête n'a été menée et aucun dossier

n'a été ouvert pour savoir où est parti cet argent. On parle de sommes astronomiques. Il faut qu'un audit soit diligenté pour faire la lumière sur l'usage qui a été fait de cet argent. Par ailleurs, l'endettement n'a résolu aucun problème et le chômage ne fait qu'augmenter. La situation est floue et cet argent pourrait être utilisé pour servir des intérêts électoraux. D'ailleurs, nous savons aujourd'hui que les miliciens perçoivent des allocations d'un montant de 200 dinars, allocations que percevaient les jeunes chômeurs. Des emprunts sont contractés auprès de pays comme l'Arabie Saoudite, le Qatar ou le Koweït à des taux deux fois, voire trois fois supérieurs à ceux obtenus auprès d'autres pays comme le Japon.

De graves dangers menacent la stabilité de toute la région : l'intervention française au Mali, la circulation de bandes armées dans toute la région du Sahel, en Libye, la circulation d'armes en Tunisie, les attaques dans le sud-est algérien...

La situation est effectivement très grave. Les bandes terroristes sont financées par des Etats qui leur fournissent armement et moyens logistiques. La cible est effectivement l'Algérie, et l'Etat algérien en est parfaitement conscient. D'ailleurs, le gouvernement tunisien développe des relations avec tout le monde, sauf avec le gouvernement algérien. Cela ne peut se comprendre que mis en perspective avec les relations entre Ennahda, le gouvernement américain et des pays du Golfe, et l'utilisation du label islamique pour venir en appui aux forces qui visent à redécouper la région, où les deux autres partis de la troïka (*gouvernement d'union nationale* — NDLR) que sont Ettakatol et le Congrès pour la République (CPR) jouent la carte française.

Propos recueillis par notre correspondant ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ESPAGNE

La récession s'aggrave, le PIB est en chute libre

La récession s'est aggravée en Espagne au quatrième trimestre 2012, avec un recul du produit intérieur brut, sous l'effet d'un effondrement de la demande intérieure, selon les chiffres officiels eux-mêmes.

Alors que le pays, affichant un chômage record de plus de 26 %, est soumis à une politique de rigueur sans précédent, avec un programme d'économies devant atteindre 150 milliards d'euros d'ici à la fin 2014, la récession va encore s'aggraver en 2013.

L'économie espagnole, ébranlée par l'éclatement de la bulle spéculative immobilière en 2008, avait chuté de 3,74 % en 2009. Sortie de la récession en 2010, elle y a replongé depuis la fin 2011.

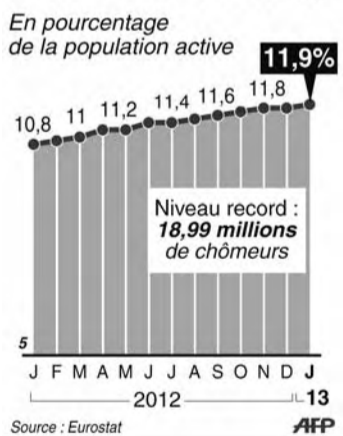
GRÈCE

Athènes sommée par l'Union européenne de couler ses chantiers navals

Quelque 310 millions d'euros d'aide qu'Athènes a versés aux chantiers navals situés à Skaramangkas, dans la grande banlieue industrielle du Pirée, sont incompatibles avec le droit européen et doivent être récupérés (avec les intérêts), déclare la Cour européenne de justice.

Une décision qui revient purement et simplement à couler l'industrie navale de la Grèce, pays déjà plongé dans la récession par les autres diktats de l'Union européenne. La Commission européenne avait, en 2008, exigé la récupération de seize aides différentes liées aux restructurations du chantier naval grec Ellinika Nafpigeia.

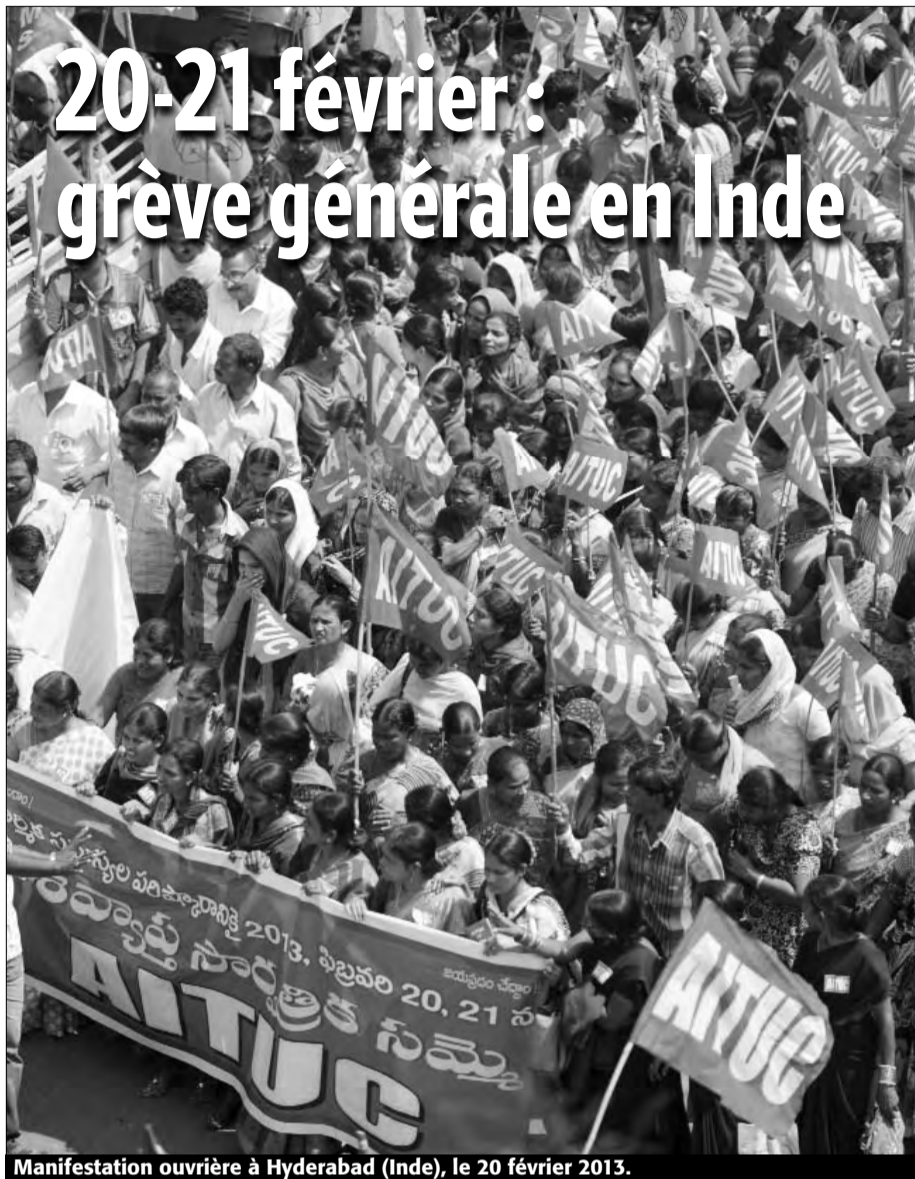
Zone euro : chômage



CHIFFRE

1 million

C'est le nombre d'emplois détruits pour la seule année 2012 dans la zone euro. Et Bruxelles prévoit qu'il en sera du même ordre (sinon pire) en 2013. Dans les 27 pays de la zone, le nombre de chômeurs dépasse cette année les 26 millions. Un chômeur sur deux l'est depuis plus d'un an.



Manifestation ouvrière à Hyderabad (Inde), le 20 février 2013.

20-21 février : grève générale en Inde

Des régions frontalières, proches de la Chine, jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Inde, tout le territoire de cet immense pays (3 300 000 km² environ) a été touché par une grève générale de quarante-huit heures. On évalue à environ cent millions le nombre de travailleurs qui ont cessé le travail pendant ces deux journées.

UNE PREMIÈRE DEPUIS 1947

Le caractère exceptionnel de cette grève, comme celle de vingt-quatre heures qui avait eu lieu il y a un an, c'est que toutes les centrales syndicales ont, ensemble, appelé à ce mouvement sur une plate-forme commune. Cela ne s'était pas produit depuis l'indépendance, en 1947. Le mouvement syndical indien est extrêmement divisé : les différentes fédérations et confédérations (il existe onze centrales syndicales en Inde) sont divisées parce qu'elles dépendent chacune d'un parti politique différent.

par le gouvernement. La grève a été totale dans les banques et dans les assurances. Elle a été largement suivie dans tous les secteurs industriels. Au point que certaines grandes entreprises ont choisi de fermer. Cette grève générale unie marquait un rejet de la politique gouvernementale de privatisations, de restructurations, de suppressions des subventions pour des produits de première nécessité, d'ouverture du commerce de détail aux multinationales étrangères.

POUR UN SALAIRE MINIMUM NATIONAL GARANTI DE 10 000 ROUPIES

La plate-forme commune comprenait la revendication d'un salaire minimum national garanti de 10 000 roupies (environ 130 euros), d'application des lois du travail et de suppression du travail à la tâche (recrutement de travailleurs sans contrat en fonction des besoins immédiats de telle ou telle entreprise).

Des tentatives ont été faites au cours de la grève même pour briser l'unité réalisée. C'est ainsi qu'à Mumbai (la plus grande ville industrielle du pays), les syndicats du transport liés à l'INTUC n'ont pas pris part à la grève.

Il demeure, comme nous l'écrivait un correspondant, que « cette grève nationale, unie, massive et populaire dans l'ensemble de la population, marque un commencement ».

ÉTATS-UNIS

Detroit, au bord de la faillite, menacée d'une mise sous tutelle

Les habitants de Detroit, grande ville du nord des Etats-Unis, berceau de l'industrie automobile américaine, longtemps surnommée « Motor City », est devenue aujourd'hui un symbole de pauvreté aux Etats-Unis. Elle est sous la menace d'une mise sous tutelle. Surendettée, la municipalité est à court de liquidités. Elle devrait finir son exercice fiscal avec un déficit budgétaire de 100 millions de dollars et un passif de plus de 14 milliards de dollars. « L'Etat du Michigan est-il devenu le nouveau Mississippi ? », s'est interrogé le responsable local de l'Association pour l'avancement des gens de couleur (NAACP), établissant un parallèle avec les attaques contre le droit de vote des Noirs dans le sud du pays.

LA CARAÏBE

Communiqué de l'Association des travailleurs et des peuples de la Caraïbe (Lawond a Travayé é Pèp an Karayib'la)

Appel contre la répression antisyndicale en Haïti

Au mouvement ouvrier international ! Aux organisations de défense des droits des travailleurs ! Aux camarades de la Caraïbe et du continent ! Au Comité international contre la répression ! Encore une fois, nous sommes amenés à solliciter votre solidarité avec des travailleurs d'Haïti victimes de la répression antisyndicale. Tout d'abord, nous vous remercions pour les actions de soutien et de solidarité que vous avez déjà apportées dans le combat pour la réintégration de syndicalistes licenciés dans l'exercice de leurs activités syndicales dans les zones franches.

Pour l'ATPC, Robert FABERT

Adressez les messages de protestation :

Au président de la République d'Haïti, Michel Martelly : - Par courrier : Palais national, avenue de la République Champs-de-Mars, Port-au-Prince, Haïti. - Par mail : paracomunications@presidentmartelly.ht

Au ministère des Affaires sociales : M^{me} Marie-France Mondésir, directrice du Travail, avenue Charles-Summer, Port-au-Prince, Haïti. Par Mail : mfrance11@yahoo.fr ■ Par fax : (509) 23 80 84.

Copie à : atpc-caraibe@orange.fr

Publication

Le numéro 29 de Travayé é Pèyizan (février 2013) vient de paraître

Au sommaire : des informations en provenance de Guadeloupe, de Martinique, d'Haïti ; un article de Raymond Gamma sur le « 14 février 1952... en Guadeloupe colonisée ». A la question : « Peut-il y avoir souveraineté nationale dans le cadre de la République française et de l'Union européenne, même avec "une large autonomie" ? », l'éditorialiste du journal répond : « Certaines organisations qui se prétendent "anticolonialistes et anticapitalistes" préconisent "une large autonomie dans le cadre de la République française". Est-ce possible ? Notre réponse, appuyée sur l'expérience, est : non ! La réalisation pleine et entière des conditions de la souveraineté du peuple guadeloupéen suppose la rupture avec tous les organes et les liens de subordination à la métropole coloniale. Elle pose en même temps la question de la libre coopération des peuples de la région, de l'union libre des travailleurs et peuples libres et de nations souveraines de la Caraïbe. Et c'est au peuple guadeloupéen et à lui seul qu'il appartient d'en définir les conditions et les termes. »

